



SÉANCE INAUGURALE

**Le mardi 4 décembre 2018
Bureau central à L'Orignal,
à 19 h**

- PROCÈS-VERBAL -

Présences :

CONSEILLÈRE, CONSEILLERS SCOLAIRES

- M. François Bazinet
- M. Roger Chartrand
- M. Jonathan De Serres
- M. André-Paul Lalonde
- M. Martial Levac
- M^{me} Sergine Rachelle Myre-Bouchard
- M. Michel Pilon

ÉLÈVE-CONSEILLER, ÉLÈVE-CONSEILLÈRE

- M. Tristan Racine
- M^{me} Geneviève Thomas

MEMBRES DU PERSONNEL

- M. François Turpin, directeur de l'éducation et secrétaire
- M^{me} Chantal-Christine Gratton, surintendante de l'éducation
- M^{me} France D. Lamarche, surintendante de l'éducation
- M. Martin Lavigne, surintendant des affaires et trésorier
- M. Alain Martel, surintendant de l'éducation
- M^{me} Lyne Racine, surintendante de l'éducation
- M^{me} Lynn Charbonneau, surintendante adjointe
- M^{me} Diane Duval, directrice exécutive des ressources humaines
- M^{me} Marie Claude Dicaire, attachée de direction

PROCÈS-VERBALISTE

- M^{me} Sylvie Lamarche, secrétaire de séance

**Absence
motivée :**

- M. Jean Lemay, conseiller scolaire

Auditoire :

- M. Marc Boisvert, technicien, Service de l'informatique
- M^{me} Tina Charbonneau, animatrice pastorale
- M. Sylvain Charlebois, directeur, Service des finances, et des achats
- M. Marc-André Chouinard, directeur, Service de l'enfance en difficulté
- M^{me} Louise Courville-Baaklini, directrice, Services pédagogiques, 7-12 année
- M^{me} Pascale Desjardins, directrice, ÉÉC Paul VI, Hawkesbury
- M^{me} Roxanne Dulac, chef, Service des ressources humaines
- M^{me} Sylvie Labrèche, directrice, Services pédagogiques, Maternelle – 6^e année
- M. Maxime Normand, directeur adjoint,
- M. Jean-François Rainville, directeur, ÉÉC Saint-Victor, Alfred
- M. Elie Siderides, directeur, Service des ressources humaines

- ainsi qu'une contribuable.

A - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Le directeur de l'éducation et secrétaire offre ses salutations aux personnes présentes et invite l'Abbé Lucien Campeau à célébrer la messe.

B - LECTURE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET APPEL NOMINAL

Le directeur de l'éducation et secrétaire du Conseil fait la lecture des résultats à la suite des élections scolaires tenues le 22 octobre 2018. Il nomme le nom de la personne élue, le résultat des élections et la ou les municipalités qu'elle représente. Il mentionne que le mandat de la conseillère et des conseillers scolaires s'échelonne de décembre 2018 à novembre 2022, inclusivement.

C - DÉCLARATION D'ENTRÉE EN FONCTION ET SERMENT D'ALLÉGEANCE DES MEMBRES ÉLUS

Le directeur de l'éducation et secrétaire invite les membres élus à faire ensemble leur déclaration d'entrée en fonction et à prêter le serment d'allégeance. Chaque membre signe ensuite la déclaration et le serment d'allégeance et les remet au directeur de l'éducation et secrétaire qui y apposera sa signature, afin d'officialiser le processus.

Le directeur de l'éducation et secrétaire rappelle qu'en ce qui concerne le conseiller scolaire élu représentant la Cité de Clarence-Rockland et la conseillère scolaire élue représentant les municipalités de Champlain et de Hawkesbury Est, ils ont fait cet exercice lors de la séance ordinaire du 27 novembre 2018, ne pouvant être présents ou n'anticipant pas être présents à la séance inaugurale du 4 décembre 2018.

D - NOMINATION DE SCRUTATEURS OU DE SCRUTATRICES

RÉSOLUTION N^o 18-12-8584 :

Proposé par : Jonathan De Serres
Appuyé par : André-Paul Lalonde

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien nomme mesdames Diane Duval et Lynn Charbonneau, à titre de scrutatrices pour les élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil. »

Adoptée

E - ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

Après avoir mentionné que les candidatures à la présidence doivent être présentées sous forme de recommandation écrite, le directeur de l'éducation et secrétaire ouvre la période des mises en candidature pour le poste à la présidence du Conseil.

RÉSOLUTION N^o 18-12-8585 :

Proposé par : André-Paul Lalonde
Appuyé par : Jonathan De Serres

« Que monsieur François Bazinet soit candidat au poste de la présidence du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, pour l'année 2019. »

Le directeur de l'éducation et secrétaire demande alors à monsieur Bazinet s'il accepte de combler cette fonction et ce dernier répond par l'affirmative.

Le directeur de l'éducation demande ensuite, à trois reprises, s'il y a d'autres mises en candidature. N'en recevant aucune, il déclare la période des mises en candidature fermée.

Le directeur de l'éducation et secrétaire déclare monsieur François Bazinet élu sans opposition à la présidence du CSDCEO pour l'année 2019. Il l'invite à prendre place dans le siège réservé à la présidence pour mener la suite de la rencontre.

F - MOT DU PRÉSIDENT ÉLU

Monsieur Bazinet remercie ses collègues pour la confiance démontrée à son égard en lui confiant un autre mandat à la présidence du CSDCEO, rôle qu'il mentionne vouloir remplir avec honneur et fierté, en travaillant de concert avec les membres du Conseil et l'administration. Il souligne que l'année 2019 présentera certains défis, les négociations et la défense des droits des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes. Il ajoute toutefois qu'il est important de demeurer unis en tant que communauté scolaire catholique et francophone, tout en mettant l'élève au cœur des décisions.

G - ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

Revenant à l'ordre du jour, le président déclare ouverte la période des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence du Conseil.

RÉSOLUTION N^o 18-12-8586 :

Proposé par : André-Paul Lalonde
Appuyé par : Michel Pilon

« Que monsieur Roger Chartrand soit candidat au poste de la vice-présidence du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, pour l'année 2019. »

Après avoir reçu l'assentiment de monsieur Chartrand à la suite de cette mise en candidature, le président demande à trois reprises s'il y a d'autres mises en candidature. N'en recevant aucune, il déclare la période des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence du Conseil fermée et déclare monsieur Roger Chartrand élu sans opposition à la vice-présidence du CSDCEO pour l'année 2019.

Le vice-président profite alors de l'occasion pour remercier ses collègues de cette marque de confiance et pour assurer le président de son appui.

H - QUESTIONS DIVERSES

- (1) **Motion pour détruire les bulletins de vote** – Sans objet
- (2) **Présentation du *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire pour l'année scolaire 2017-2018***

On distribue le *Rapport annuel 2017-2018* et, avant d'en faire un survol, le directeur de l'éducation et secrétaire remercie toutes les personnes qui ont travaillé à faire de ce document, un outil de promotion de grande valeur.

À l'aide d'un support technique, le directeur de l'éducation et secrétaire présente ensuite son rapport annuel pour l'année scolaire 2017-2018 et passe en revue la version électronique du rapport annuel et commente les données que l'on y retrouve.

Le directeur de l'éducation souligne le travail de tous les membres du personnel qui travaillent pour le bien des élèves en mettant à contribution leur expertise, tout en leur permettant de vivre des expériences telles que celles énumérées dans le rapport annuel et en lien avec la planification stratégique du Conseil. Il remercie ensuite les élèves pour leur engagement envers leur apprentissage et leurs parents de les appuyer dans leur cheminement académique. Finalement, il remercie la table politique qui croit dans le potentiel de réussite de chaque élève.

(2) Présentation du *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire pour l'année scolaire 2017-2018* – (suite)

Les membres du Conseil expriment leur appréciation du document, en soulignant qu'il fait un tour d'horizon sommaire de toutes les belles initiatives qui se font au CSDCEO.

RÉSOLUTION N^o 18-12-8587 :

Proposé par : Sergine Rachelle Myre-Bouchard
Appuyé par : Jonathan De Serres

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire pour l'année scolaire 2017 - 2018.* »

Adoptée

I - LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant la levée de la séance, le président rappelle aux membres de remettre leur formulaire d'intention pour la création des comités, pour l'année 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, à compter de 20 h 20.

M. François Bazinet, président

M. François Turpin, secrétaire